



Québec, le 29 mai 2015

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents, reçue en date du 12 mai 2015 relativement à l'obtention de :

- La liste de toutes les bases de données gérées par votre ministère, sous la responsabilité de votre ministère et/ou utilisées par des employés de votre ministère, avec un bref résumé du contenu de chacune des bases de données en question.

En réponse à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le document Documentation générale des bases de données au MRIF (tableau de 4 pages) mis à jour le 15 mai 2015.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Alain Olivier  
Responsable de l'accès aux documents

AG/cp

PJ